

Épargne Immobilière : PRIMONIAL REIM lance un nouveau service, sous la forme de versements programmés, pour faciliter la constitution d'une épargne immobilière régulière

Primonial REIM accélère la mise en œuvre de sa stratégie de relation client, axée sur les besoins spécifiques et évolutifs des épargnants, en lançant un nouveau service à leur destination sous la forme de versements programmés.

Cette prestation concerne l'ensemble de la gamme SCPI de Primonial REIM (en pleine propriété).

Les associés de Primonial REIM peuvent désormais souscrire à **des parts de SCPI sous la forme de versements programmés**. A l'image d'un abonnement, le client demande à être prélevé périodiquement d'une somme pour l'investir en parts de SCPI. La fréquence du prélèvement est libre mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Les versements programmés peuvent être modulés, réaffectés ou interrompus sur simple demande et sans frais.

Cette solution simple, facilement activable et sans engagement de durée permet à l'associé :

- 1) de constituer progressivement une épargne immobilière,
- 2) d'adapter son effort d'épargne à ses revenus, à sa situation personnelle et professionnelle ainsi que de l'échelonner dans le temps,
- 3) d'effectuer ses versements en fonction des cycles des différents marchés immobiliers pour saisir les meilleures opportunités.

Primonial REIM confirme sa capacité d'innovation avec ce nouveau service adapté aux besoins des investisseurs à la recherche d'une épargne régulière et évolutive.

Stéphanie Lacroix, Directrice Générale de Primonial REIM, déclare : « *Nous sommes fiers de lancer ce nouveau service qui correspond à une attente forte de nos associés et futurs clients. Nous souhaitons contribuer à la démocratisation des SCPI en offrant à chacun la possibilité de se constituer une épargne à son rythme, selon ses capacités, sur le long terme.* »

Avertissement

Ce document est exclusivement destiné aux médias et n'est fourni qu'à des fins d'information. Les opinions exprimées dans ce document sont les opinions de l'auteur et ne constituent pas un conseil d'investissement ou une recommandation d'investissement. Ce communiqué de presse est valable à la date de sa publication. L'investissement en parts de SCPI comporte des risques dont le risque de perte en capital.

À propos de Primonial REIM

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF en 2011, Primonial Real Estate Investment Management (Primonial REIM) a pour vocation de concevoir et gérer une gamme de véhicules d'investissement traduisant ses convictions fortes sur les marchés immobiliers. Son objectif est de mettre à la disposition du plus grand nombre une gamme de SCPI investissant dans l'immobilier de bureaux, de commerces, de santé/éducation et résidentiel.

Primonial REIM, en qualité de société de gestion de portefeuille, constitue et gère des OPCI (dédiés aux investisseurs institutionnels ou grand public). Le 10 juin 2014, Primonial REIM a obtenu l'agrément AIFM (Alternative Investment Fund Manager) auprès de l'Autorité des Marchés Financiers pour la gestion de Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA), soumis à ce titre à des obligations renforcées en termes notamment d'information, de suivi de la liquidité et de gestion des risques. Le Directoire est composé de Grégory FRAPET en qualité de Président, de Stéphanie LACROIX, Directrice Générale et de Tristan MAHAUT, Secrétaire Général.

Chiffres clés au 31 décembre 2017

50 000 associés // 14 milliards € d'encours sous gestion // 3 500 000 m² de patrimoine immobilier sous gestion //
7 000 locataires.

Contacts Presse PRIMONIAL

Madeleine PERAGUT

madeleine.peragut@primonial.fr

Tél : 01 44 21 71 72 - 06 48 49 99 93

Mélodie BLONDEL

melodie.blondel@primonial.fr

Tél : 01 44 21 71 48 - 06 74 05 12 44

Anne-Christine BAUDIN

anne-christine.baudin@primonial.fr

Tél : 01 44 21 70 74 - 06 70 21 91 42

Agence de presse – Citigate Dewe Rogerson

Alexandre DECHAUX

Primonial@citigatedewerogerson.com

Tél : 07 62 72 71 15